



MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

**Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous**

Le Sépey, le 2 septembre 2010

PREAVIS N° 331/2010

Crédit pour l'achat d'un véhicule multifonctions destiné à la voirie communale

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Il est ici rappelé que selon le préavis 230/2003 du 8 octobre 2003, vous avez accordé à notre autorité un crédit de Fr. 273'823.00 arrondi à Fr. 274'000.00 pour l'achat d'un véhicule multifonctions destiné au service de la voirie communale. Dans le montant ci-avant, il sied de souligner que le prix de vente du tracteur Lindner Unitrac s'élevait à l'époque à Fr. 153'037.80 dont à déduire la reprise d'un Unimog par Fr. 9'000.00 le solde relevant des agrégats à savoir épareuse, lame, saleuse, grue et grappin.

A ce jour, le véhicule que nous avons en notre possession affiche environ 4'000 heures au compteur et 6 1/2 ans d'utilisation, ce qui a amené la Municipalité à se poser la question de son remplacement pendant qu'il conservait une certaine valeur de reprise. Abstraction de cet élément, il convient de relever que nous avons été confrontés à de nombreux problèmes mécaniques principalement au niveau de la boîte de transfert. D'après le constructeur qui a été approché, il semble que ce genre de carence relève de l'exception, ce qui nous a été confirmé par d'autres collectivités qui se sont déclarées entièrement satisfaites de cet utilitaire conçu essentiellement pour un usage destiné notamment aux communes.

2. Type de véhicule

La Municipalité a dans un premier temps envisagé de changer de marque et a pour ce faire demandé une offre à la firme Aebi, tout en sollicitant une offre en parallèle à Rapid Technic AG, importateur Lindner. Force a été de constater que la seconde est nettement plus favorable principalement au niveau du prix de reprise. Abstraction de cet élément, un changement de marque impose des adaptations importantes aux fins d'utilisation des agrégats dont il a été fait état dans le premier chapitre du présent préavis ce qui renchérit passablement le coût de l'opération.

3. Coût

Lindner Unitrac 102, y compris pont basculant	Fr.	195'959.00
Rabais	./.	Fr. 13'717.00
Remise supplémentaire	./.	Fr. 4'000.00
TVA	Fr.	13'546.40
Adaptation des outils accessoires actuels	Fr.	4'000.00
<i>Total intermédiaire</i>	<i>Fr.</i>	<i>195'788.40</i>
Reprise Lindner Unitrac 100	./.	Fr. 57'488.40
Immatriculation/RPLP/antipollution	Fr.	700.00
<i>Montant net</i>	<i>Fr.</i>	<i>139'000.00</i>
Options supplémentaires	Fr.	11'202.00
Total	Fr.	150'202.00

4. Investissement

L'investissement total pour le tracteur Lindner Unitrac 102, y compris accessoires, se situe à **Fr. 150'202.00** déduction faite de la reprise.

5. Financement

La Municipalité sollicite de parfaire à l'investissement par le biais d'un crédit leasing de 60 mois. A cet effet, trois établissements bancaires ont été approchés. La Municipalité est d'avis qu'un véhicule de voirie tel que celui-ci, fortement sollicité toute l'année par le déneigement, la saleuse, les fauchages, le balayage et les divers transports, doit être remplacé tous les 5 à 6 ans et ceci afin de garantir un état de marche optimum.

6. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

- Vu** le préavis municipal no 331/2010 du 2 septembre 2010,
- Ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 215'000.00 pour l'achat d'un véhicule multifonctions destiné à la voirie communale, y compris les frais et intérêts du leasing (sous réserve de l'évolution des conditions) ;**
- **de financer cet investissement par le biais d'un leasing d'une durée de 60 (soixante) mois selon contrat à conclure auprès d'une société de leasing ;**
- **de régler la première annuité de Fr. 57'000.00 par la vente du véhicule actuel.**

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic  Annie Oguey		La Secrétaire  Isabelle Mermod Gross
--	---	--

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 septembre 2010

Délégué municipal : M. Claude Tommasini, Municipal